

**#Collectif
SantéPublique
ENDANGER**



L'intersyndicale de Santé publique France et le collectif « santé publique en danger » alertent sur les blocages des actions de prévention de Santé publique France par le Gouvernement

Depuis la décision unilatérale du Gouvernement, de transférer les « grandes campagnes de communication » notamment vers le ministère chargé de la Santé, la diffusion des campagnes de prévention de Santé publique France est bloquée par le Service d'information du gouvernement (SIG). Alors que des missions de l'inspection générale des affaires sociales sont en cours pour définir les modalités de transfert des missions de Santé publique France envisagé au plus tôt en 2027, il n'est plus possible à Santé publique France de diffuser les campagnes de prévention, assimilées à des actions de « communication », bien que cette mission soit inscrite dans les textes fondateurs de l'agence.

Alors que l'Hexagone connaît un épisode exceptionnel de fortes chaleurs, une partie du dispositif de prévention canicule n'a ainsi pas pu être déployée.

Pourtant, depuis 10 ans, Santé publique France développe une stratégie cohérente, fondée sur les connaissances scientifiques, autour de la surveillance, l'alerte, la prévention et l'adaptation aux fortes chaleurs. L'agence s'organise chaque année de manière à pouvoir anticiper les vagues de chaleur, en échangeant quotidiennement avec Météo-France. Elle analyse les risques sanitaires à l'échelle nationale et locale, grâce à ses cellules en région, communique à l'attention de la population et des décideurs, et assure la promotion des gestes favorables à la santé.

La communication digitale en période d'alerte est un des axes de cette stratégie pour cibler les populations vulnérables à la chaleur dès qu'un département passe en canicule. Depuis 2024, cette communication d'alerte est complétée par un dispositif d'adaptation à la chaleur dont la promotion commence au mois de mai pour diffuser largement des conseils et astuces pour adapter ses activités quotidiennes dès que les températures augmentent.

Cette année, la communication autour de ces actions n'a pas eu lieu alors que le pays connaît une vague de chaleur précoce, intense et à risque pour la santé des populations. La raison : le Gouvernement verrouille depuis plusieurs mois les actions de communication de Santé publique France. Hélas, le gouvernement ne prend la mesure de l'importance de diffuser les messages de prévention canicule qu'aujourd'hui, 28 mai, alors que les délais incompressibles nécessaires à leur préparation, ne permettent pas la diffusion de ces messages sur les réseaux sociaux avant mi-juin.

L'ensemble des organisations syndicales de Santé publique France et le collectif « santé publique en danger » dénoncent l'ingérence des services du premier ministre qui empêche Santé publique France de réaliser ses missions au service de la population.

Nous regrettons que le gouvernement minimise la gravité sanitaire de la situation météorologique et climatique que nous vivons actuellement.

Contacts :

Pour l'intersyndicale SpF : Intersyndicale-SpF@santepubliquefrance.fr

Pour le collectif des agents de SpF : collectif@santepubliqueendanger.fr